

AGRICULTEURS, PROFESSIONNELS

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN



PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES
EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2027
TARIFS EN € HT

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



EDITO

Depuis plus de 30 ans, le Crédit Agricole des Savoie s'engage à vos côtés sur notre territoire. Notre réseau de 64 Caisses Locales témoigne de notre ancrage local et de notre proximité avec vous. En 2027, nous restons à l'écoute de vos besoins spécifiques, dans un monde en constante évolution, et nous nous engageons à vous offrir des solutions tarifaires qui reflètent notre engagement envers le tissu économique local.

Nos équipes, implantées proches de vous, connaissent votre secteur, vos défis quotidiens et travaillent sans relâche pour vous apporter des réponses sur mesure.

Ces engagements se traduisent également dans nos offres tarifaires, conçues pour être transparentes, compétitives et adaptées à vos besoins professionnels.

Chaque jour, nous nous efforçons de soutenir les agriculteurs, professionnels et industriels qui contribuent à la vitalité économique de notre région, en veillant à proposer des services au juste prix et en adéquation avec vos besoins.

Avec le Crédit Agricole des Savoie, vous bénéficiez d'un partenaire qui valorise le développement local et qui investit dans l'avenir du territoire. Nous vous invitons à découvrir dans cette plaquette tarifaire l'ensemble de nos offres et services, conçus pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P.3
	Offres groupées de services	P.5
	Moyens de paiement et solutions d'encaissement	P.7
	Banque à distance	P.10
	Irrégularités et incidents	P.12
	Financements bancaires	P.13
	Épargne et placements financiers	P. 15
	Opérations à l'étranger	P. 17
	Assurances et prévoyance	P. 19
	Succession	P.20
	Spécial associations	P. 21
	Dates de valeur	P. 21
	Cartographie	P. 22
	Résoudre un litige	P. 22



Ouverture, fonctionnement
et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
Services bancaires de base : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	GRATUIT
- Au sein du groupe Crédit Agricole	
- Hors groupe Crédit Agricole	
Clôture de compte	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	E.relevé
Relevé mensuel - Original - Duplicata (bis ou ter)	GRATUIT 5 € / MOIS	GRATUIT GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois) Original / duplicata (bis ou ter)	5 € / MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois) Original / duplicata (bis ou ter)	5 € / MOIS	GRATUIT
Relevé journalier Original / duplicata (bis ou ter)	5 € / MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte, recherche de libellé	4,17 € / RELEVÉ 250,20 € MAXIMUM	
Relevé monétique (envoi postal) - Relevé mensuel détaillé - Relevé journalier adhérent carte - Relevé hebdomadaire	5,20 € / MOIS 2,10 € / RELEVÉ 10,30 € / MOIS	

Tenue de compte

(Commissions trimestrielles et imputation après arrêté des comptes. Valeur le 1^{er} jour du trimestre suivant)

Tenue de compte	
• Professionnels	51 €
• Auto-entrepreneurs	42 €
• Agriculteurs	22,95 €
• Coop / Cuma	4 €
• Associations (Flux confiés année N-1 > 10 000 €)	15 €
• Compte de copropriété	19,50 €
Commission de mouvement de compte	
• Professionnels	0,125 % 15 € MINI
• Agriculteurs	0,07 % 8 € MINI
Commission du plus fort découvert (calculée sur la somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre)	
	0,08 %
Frais de gestion de compte inactif (selon l'article L 312-19 du Code Monétaire et Financier)	
	30 € MAXIMUM ⁽¹⁾ / AN
Relevé annuel des frais bancaires⁽²⁾	
	GRATUIT

Services en agence

Attestation d'arrêté comptable	113 €
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER

Frais de recherche de documents

Chèques émis, pièce de caisse, remise de chèques, dossier de crédit, autre document (hors relevés de compte)	25 € / DOCUMENT
Commission d'actualisation juridique et comptable (prélevée si non mise à jour depuis plus d'un an)	50 €

(1) Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

(2) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).





Offres groupées de services

PRO by CA

Nouvelles gammes à compter du 01/06/2026 : offres comprenant les services essentiels pour gérer le quotidien de votre activité.

	Offre Liberté 10 €/mois	Offre Essentiel 25 €/mois	Offre Essentiel + 40 € / mois	Offre Intégral 75 € / mois	Offre Intégral + 115 € / mois
Avantages / Services					
Dépôt de chèques	2 €/remise Crédit après encaissement	Crédit sauf bonne fin à J			
Dépôt d'espèces	2 €/remise	Application des conditions du Crédit Agricole des Savoie			
Carte bancaire physique	1 Mastercard pro (AS)	1 Mastercard Business	1 Mastercard Business	1 Business World	1 Business World
Carte virtuelle	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Option : remplacement carte Business World	-	+ 5 € / mois	+ 5 € / mois	-	-
Type de débit	Immédiat	Immédiat ou Différé (parcours en agence)			
Abonnement socle Kolecto	Essentiel Indépendants	Essentiel Indépendants	Essentiel Indépendants	Essentiel TPE	Essentiel TPE
Frais de tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Commission de mouvement	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Commission d'actualisation KYC	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Forfait d'opérations incluses (virements, prélèvements, émission de chèques)	10 / mois	15 / mois	50 / mois	100 / mois	150 / mois
Facturation unitaire par opération et au-delà	0,50 €	0,50 €	0,30 €	0,30 €	0,10 €
Accès CA en ligne	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Abonnement Web EDI	Non inclus	Non inclus	Non inclus	Inclus	Inclus
Solution d'authentification forte dématérialisée	Non inclus	Non inclus	Non inclus	Inclus	Inclus
Assurance Securicompte Pro+	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Assurance Securihelp	Non inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

Le Compte à Composer AGRI

Vos essentiels du quotidien

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

LE SOCLE
Frais de tenue de compte actif
Mise en place illimitée des prélèvements
Commission de mouvement
Date de valeur à J (pour les remises de chèque et échéances sur effet)
Relevé de compte bimensuel (papier ou électronique)
Consultation et gestion de vos comptes en ligne : Crédit Agricole En ligne (Accès préférences pro)
Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone : Ma Banque
L'information par SMS ou e-mail - alerte journalière - alerte mise à disposition moyens de paiement en agence
L'assurance de vos moyens de paiement : assurance SECURICOMPTÉ PLUS
Spécificité du Compte à Composer agri - accès aux services experts Pleinchamp, - publication illimitée de petites annonces sur www.annonces-pleinchamp.com

Avantages tarifaires :
- Gratuité des oppositions pour perte ou vol des moyens de paiement
- Gratuité envoi de chéquier à domicile
- Gratuité envoi de la carte à domicile
- Gratuité des virements unitaires ou par fichier, depuis votre espace en ligne ou l'appli Ma Banque

Flux confiés	Agri
≤ 20 K€	16,50 € ⁽¹⁾
De 21 K€ à 50 K€	20,50 € ⁽¹⁾
De 51 K€ à 150 K€	24,50 € ⁽¹⁾
De 151 K€ à 400 K€	31,50 €
De 401 K€ à 800 K€	42,00 €
De 801 K€ à 3 000 K€	68,50 €

Vos univers de besoins

Modules	Agri	Pro
Module Placement programmé - Mandat épargne - Information par SMS ou e-mail (Alerte "écopage")	2,50 € / mois	2,50 € / mois
Module Placement dynamisé Mandat de trésorerie	15 € / mois	15 € / mois
Options de personnalisation de votre équipement	Agri	Pro
Securihelp Contrat d'assurance collective (coup dur matériel entraînant un arrêt d'activité)	1 € / mois	1 € / mois
Securicompte	8,50 € / mois	7,70 € / mois
Securicompte +	4 € / mois	3 € / mois

(1) Demi-tarif pour les auto-entrepreneurs.

Offre EKO Pro⁽¹⁾

Les produits et services inclus dans l'offre EKO Pro	8 € / MOIS
- Frais de tenue de compte actif - Commission de mouvement⁽²⁾ - E-relevé ou relevé de compte (mensuel) - Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Base Pro Personnalisée) - Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque) - Carte "Professionnel Mastercard" à autorisation systématique et à débit immédiat	

Offres spéciales associations

Offre Essentielle pour les Associations⁽³⁾	54 € / AN
- Frais de tenue de compte actif - E-relevé mensuel - Consultation et gestion de vos comptes en ligne : Crédit Agricole En ligne (Accès Préférences Pro) - Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone : Ma Banque - Virements et prélèvements SEPA illimités - Service fiduciaire - Fourniture d'une carte de dépôt de billets - YAPLA (Offre Essentiel incluse)	

Offre Confort pour les Associations⁽³⁾	114 € / AN
- Frais de tenue de compte actif - E-relevé mensuel - Consultation et gestion de vos comptes en ligne : Crédit Agricole En ligne (Accès Préférences Pro) - Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone : Ma Banque - Virements et prélèvements SEPA illimités - Service fiduciaire - Fourniture d'une carte Mastercard Business (à débit différé ou immédiat) - YAPLA (Offre Essentiel incluse)	

Le Compte-Service (arrêt de commercialisation)

Formule de base (en fonction du flux confié) - Professionnels - Agriculteurs - Professions libérales	DE 18,50 à € 112 € / MOIS DE 17,20 € à 75 € / MOIS DE 17,50 € à 112 € / MOIS
--	--

Option Ouverture de Crédit (OC) - OC de 0 à 1 600 € - OC de 1 601 € à 4 000 € - OC > 4 000 €	2,70 € 2,10 € 5,50 €
Virements unitaires (ou par fichier) effectués depuis votre espace en ligne ou l'appli Ma Banque	GRATUIT

Le Compte à Composer (arrêt de commercialisation)

Flux confiés	Pro	Profession libérale de santé
≤ 20 K€	18,50 € ⁽⁴⁾	14,00 € ⁽⁴⁾
De 21 K€ à 50 K€	26,50 € ⁽⁴⁾	19,50 € ⁽⁴⁾
De 51 K€ à 150 K€	30,50 € ⁽⁴⁾	25,50 € ⁽⁴⁾
De 151 K€ à 400 K€	41,00 €	33,00 € ⁽⁴⁾
De 401 K€ à 800 K€	58,50 €	50,50 € ⁽⁴⁾
De 801 K€ à 3 000 K€	91,50 €	86,50 € ⁽⁴⁾

(1) Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.
(2) La commission de mouvement est incluse dans le forfait jusqu'à 10 000 € de mouvements débiteurs cumulés trimestriels. Au delà, ils seront facturés à hauteur de 0,125 %.
(3) Hors syndicats de copropriété.
(4) Demi-tarif pour les auto-entrepreneurs



Moyens de paiement et solutions d'encaissement

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat, différé ou à autorisation systématique)

Cotisation carte	Débit immédiat	Débit différé
Carte Mastercard à autorisation systématique PRO ⁽¹⁾	46 € / AN	
Carte Business Mastercard ⁽¹⁾	63 € / AN	63 € / AN
Carte Business world ⁽¹⁾	175 € / AN	175 € / AN

Fourniture d'une carte de retrait

Carte de retrait LSB Société ⁽¹⁾	28,50 € / AN
Carte dépôt de billets	GRATUIT

Paieement par carte (la carte est émise par la banque)⁽²⁾

• En euros en France et dans un pays de l'EEE ⁽³⁾	GRATUIT
• Autres paiements par carte	+ 0,40 € / OPÉRATION
- Frais fixes	2,65 %
- Frais variables	
- Frais de conversion monétaire ⁽²⁾	

Retraits par carte⁽²⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	GRATUIT
• Distributeurs du Crédit Agricole en euros en France	
• Frais par retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque	1 €
GRATUIT POUR LES CARTE BUSINESS WORLD 3 RETRAITS GRATUITS PAR MOIS POUR LES AUTRES CARTES SAUF CARTE EKO PRO	
• Autres retraits en euros hors zone EEE ou en devises ⁽²⁾	2,80 %
	+ 3,70 € / RETRAIT

Retrait d'espèces au guichet d'une banque à l'étranger

• En euros dans la zone euro	1,70 % + 7,05 € / RETRAIT
• En devises dans et hors zone euro	2,80 % + 7,05 € / RETRAIT

(1) 50 % de réduction à partir de la 6e carte
(2) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).
Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/informations/tarifs.html.
(3) En euros, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009.

Oppositions carte

Opposition sur carte de paiement	
• Pour perte, vol et fraude	32 €
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque (usage abusif)	67 €
Opposition sur carte de retrait	
• Pour perte, vol et fraude	17 €
• Pour usage abusif	41 €

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé à l'étranger avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client	11 €
Envoi de la carte en pli simple	
• En France	GRATUIT
• À l'étranger	2,50 €
Réédition du code confidentiel	
- par courrier	12 €
- par SMS	6 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	6 €

Ordres de virement émis

Emission d'un virement SEPA (opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA, cf. page 22)		
VIREMENT SEPA OCCASIONNEL, DIFFÉRÉ OU INSTANTANÉ	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel, différé ou instantané		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale	0,30 € ⁽¹⁾	6 €
Frais de virement instantané via EDI	0,30 €	-
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale	GRATUIT	6 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale	GRATUIT	
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	6 €
VIREMENT PAR LISTE	Internet ou télétransmission	
Frais par virement par liste	0,25 € / VIREMENT	
VIREMENT EN VALEUR COMPENSEE OU VSOT (Virement Spécifique Orienté Trésorerie)	EDI	Agence
Frais par virement en valeur compensée ou VSOT	5,50 €	21,50 €

(1) Gratuit pour les détenteurs de Compte-Service ou Compte à Composer.

Réception de virement SEPA

Réception d'un virement occasionnel ou instantané SEPA	GRATUIT
Autres opérations sur virements	
Demande de rappel de virement à l'initiative du donneur d'ordre	13,50 €
Mise en service Sécuriban	31 €
Service Sécuriban	1 €
Facture Acceptée à échéance	
• Frais d'envoi papier	1 €
• Frais d'envoi email	0,50 €

Prélèvements

Règlement par avis de prélèvement SEPA - SDD	GRATUIT
• Frais par paiement d'un prélèvement	
Remise d'avis de prélèvement SEPA (Créancier)	
Demande d'attribution d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	66 €
Opposition sur prélèvement	21 €
SDD B to C	
• Par télétransmission	0,37 € / AVIS DE PRÉLÈVEMENT
• Rejet de prélèvement	10,50 €
SDD B to B	
• Frais d'émission d'un SDD B to B (créancier)	0,60 €
• Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement (SDD débiteur) en agence	12 €
- en ligne	GRATUIT
• Frais de suppression de l'autorisation	GRATUIT
Création d'une liste blanche prélèvements ⁽¹⁾	
• Mise en place	6 €
• Par ligne	0,80 €
• Modification/Création d'une ligne	0,80 €

Chèques

Frais d'envoi de chéquier	11 €
• En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	
- 1 ou 2 chéquier	2,50 €
• En pli simple à la demande du client	GRATUIT SI DÉTENTION D'UN COMPTE-SERVICE OU COMPTE À COMPOSER
• Envoi en pli simple du carnet de remise de chèques	2,50 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier par l'émetteur	19 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	6 €
Remise de chèque(s) à l'agence	GRATUIT
Remise par télécollecte (crédit immédiat)	GRATUIT
• Frais de non-conformité	58 € / REMISE
Destruction chéquier non délivré au client en agence	6 €
Impayé de chèque	2 €

(1) Liste recensant les créanciers autorisés à débiter le compte

Solutions d'encaissement

Terminaux de paiement électroniques (TPE)

Commissions cartes	NOUS CONSULTER
- Location TPE - Up2Pay Mobile - Up2Pay Caisse digitale formule Pro	NOUS CONSULTER À PARTIR DE 10 € 99 € / MOIS
Paieement en plusieurs fois	NOUS CONSULTER
Pré-autorisation sur TPE	6 € / MOIS
Abonnement du logiciel Paiement VAD	11 € / MOIS
Carte de domiciliation (1 ^{ère} commande ou réédition pour TPE propriétaire)	8 €

Encaissements en ligne

Paieement en plusieurs fois	NOUS CONSULTER
E-Cawl	NOUS CONSULTER
- E-Cawl abonnement - E-Cawl Usage - Taux de commission zone euro - Taux de commission cartes commerciales - Taux de commission hors zone - Offre usage E-Cawl coût fixe à la transaction - Offre Abonnement E-Cawl coût fixe à la transaction	 1,2 % 2 % 2,5 % 0,20 € 0,20 €

Up2Pay E-Transactions

(module de paiement site internet arrêté de la commercialisation en 2026)

- Abonnement - Offre Access - Offre Premium	17 € 20 €
E-Transactions TFC (arrêté de commercialisation)	12,10 €
E-Transactions Premium TFC (arrêté de commercialisation)	33 €

Encaissements à distance

Up2Pay par Lien	
- Standard - Mise en service Standard et Access - Générations de liens : - Offre Access - Offre Standard	10 € HT / MOIS 50 € HT 1 € 0,4 €

Espèces

Versement d'espèces (billets) - En vrac dans les automates (destinés aux dépôts d'espèces) - Hors automates	GRATUIT NOUS CONSULTER
Versement d'espèces (pièces)	NOUS CONSULTER
Crédit par avance (coffre connecté)	NOUS CONSULTER
Retrait d'espèces au guichet ou sur commande	NOUS CONSULTER
Ecart de comptage pièces/billets entre le montant indiqué et le montant déposé	5 € À PARTIR DE LA 5 ^e COMMANDE / MOIS

Effets de commerce

Remise - Par télétransmission ou internet - Sur support papier	0,60 € / PAR EFFET 6,50 € / PAR EFFET + 12 € PAR SUPPORT REMIS
Effet escompté	TAUX INDEXÉ SUR LES TAUX DE RÉFÉRENCE - MINI 5 €
Rejet d'effet de commerce pour défaut de provision	21,50 €
Remise impayée Effet de commerce remis impayé	21,50 €
Autres services (changement de mode, prorogation, réclamation, avis de sort, modification)	21,50 €
Rejet d'effet de commerce pour défaut de provision	21,50 €
Opposition sur effet	GRATUIT



📍 Saint-François-Longchamp



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Crédit Agricole En Ligne (Accès Libre Pro)

Service de banque à distance par internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Crédit Agricole En Ligne (Accès Préférences Pro) **13,50 € / MOIS**

Abonnement à des services de banque à distance :
visualisation des comptes des mandataires,
virements interbancaires, gestion des effets,
passation d'ordres de Bourse.

GRATUIT
POUR LES DÉTENTEURS
DE COMPTE-SERVICE
OU COMPTE À COMPOSER

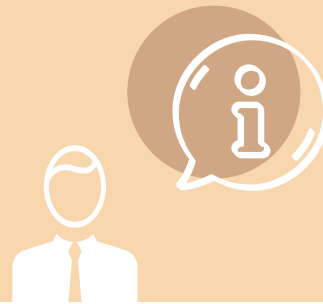
Crédit Agricole En Ligne (Base Pro personnalisée) **13,50 € / MOIS**

Abonnement à des services de banque à distance

GRATUIT
POUR LES DÉTENTEURS DE L'OFFRE EKO PRO

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet : credit-agricole.fr
- L'appli Paiement Mobile
- L'appli Ma Banque



FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

L'APPLI MA BANQUE VOUS PERMET :

- de gérer vos opérations du quotidien
- consulter vos comptes, réaliser vos virements, éditer vos RIB, consulter vos plafonds de carte...
- d'agréger vos comptes détenus dans d'autres banques pour les visualiser dans une seule appli
- d'utiliser SécuriPass, pour sécuriser vos opérations en ligne : achat en ligne, ajout d'IBAN, identification par le conseiller, signature de contrats, réinitialisation de votre mot de passe.
- d'accéder directement à votre messagerie et à la prise de rendez-vous.

Échanges de Données Informatisées (EDI)

Sens client > banque (aller)

• Abonnement	
- Télétransmission internet	16 € / MOIS
- Télétransmission Ebics	24 € / MOIS
- Télétransmission Swifnet	134 € / MOIS
+ par service et par compte	9,30 € / MOIS

Sens banque > client (retour)⁽¹⁾

• Abonnement	
- Réception relevés	21,50 € / MOIS
- Télétransmission EBICS	21,50 € / MOIS
- Service VCOM	12 € / MOIS

Offres packagées

• Pack Access	17,60 € / MOIS ⁽²⁾
(télétransmission internet en sens aller client vers banque + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)	
• Pack Premium	34,50 € / MOIS
(télétransmission internet sens aller et retour ⁽¹⁾ + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)	
• Pack Entreprise	50 € / MOIS
(télétransmission Ebics sens aller et retour ⁽¹⁾ + signature électronique sécurisée Certificat 3Skey)	
• Pack Mobilité	50 € / MOIS
(télétransmission Ebics sens aller et retour + Ma Signature EDI)	

Mandat créancier SDD-EDI

Pack prélèvement confort plus	10 € / MOIS
-------------------------------	-------------

Service EDI Advanced

• Souscription au contrat EDI Advanced	30 €
• Accompagnement au paramétrage par notre prestataire AVEM du portail Advanced	ENTRE 320 € ET 920 € SELON DEVIS
• Abonnement contrat EDI Advanced	
- Mono banque	60 € / MOIS
- Multibanques	90 € / MOIS
- Option gestion de trésorerie	20 € / MOIS
• SAV portail EDI Advanced	INCLUS DANS L'ABONNEMENT
• Frais de contrat EBICs	INCLUS DANS L'ABONNEMENT
• Facturation des relevés	0,04 € / OPÉRATION PLAFONNÉE À 65 € / MOIS

(1) Coût supplémentaire à la ligne 0,04 €, 65 € maxi par mois.

(2) Pour les détenteurs d'un Compte à Composer Pro ou Compte Service Pro, réduction de 50 % (Pack Access+)

Signature électronique sécurisée

Mon Certificat RGS (engagement sur 3 ans)

[NOUS CONSULTER](#)

3Skey (Swift Secure Signature key) Cotisation à la souscription pour 3 ans	100 €
Certificat Signature Performance Cotisation à la souscription pour 3 ans	95 €
Certificat Ma Signature EDI Cotisation à la souscription pour 3 ans	140 €





Irrégularités et incidents

Découverts non autorisés

Intérêts débiteurs

TAUX D'USURE PUBLIÉ AU J.O.
ARRONDI AU 0,05 INFÉRIEUR

Commission d'intervention

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...	
• Plafond par opération*	9,50 €
• Plafond mensuel	456 €

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)

• Frais de mise en place	18,47 €
• Frais de gestion	35,10 € / AN

Enregistrement d'une procédure civile d'exécution à la demande d'un huissier de justice ou du Trésor Public

• sur compte(s) créateur(s)	83,33 € ⁽¹⁾
• sur compte(s) débiteur(s)	22,08 € ⁽¹⁾

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE :

• sur compte(s) créateur(s)	83,33 € ⁽¹⁾
• sur compte(s) débiteur(s)	22,08 € ⁽¹⁾

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

13,80 €

Lettre de mise en demeure

GRATUIT

Rejet de chèque

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <50 €	30 € / chèque
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision >=50 €	50 € / chèque
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	36 € / chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	32 €

Rejet d'effet de commerce

• Pour défaut de provision	21,50 €
• Pour autre motif	GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

20 €

(1) TVA non récupérable.



Financements bancaires

Prêts de trésorerie inférieurs à 24 mois

Frais s'appliquant à tous les prêts

Frais de dossier • Professionnelles / Agriculteurs	NOUS CONSULTER
Frais de réexamen • Professionnels / Agriculteurs	0,80 % / AN 100 € MINI ; 200 € MAXI
Assurance en couverture du prêt	TARIFICATION SELON TYPE D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Autorisation de découvert sur le compte courant

Commission de non utilisation	NOUS CONSULTER
Commission d'engagement/de confirmation sur le plafond de l'ouverture de crédit • Professionnels / Agriculteurs	1,30 % / AN 70 € MINI ; 350 € MAXI
Offre Essentiel (jusqu'à 1 500 €)	6 € / MOIS
Offre Business (jusqu'à 5 000 €)	10 € / MOIS
Offre Premium (jusqu'à 15 000 €)	19 € / MOIS

Mobilisation de créances professionnels (Dailly)

Commissions • Par bordereau de cession • Par facture • Par notification, modification, réclamation, impayé • Par édition d'échéancier mensuel • Intérêts sur créance Dailly	16,20 € 9,20 € 17,90 € 4,10 € NOUS CONSULTER
--	---

Prêts supérieurs à 24 mois pour les professionnels et les agriculteurs

NOUS CONSULTER

Caution bancaire

Frais d'établissement d'un acte sur un modèle • Crédit Agricole des Savoie • Client	51 € 159 €
Commission de caution	NOUS CONSULTER : VARIABLE SELON LE TYPE DE DOSSIER
Frais d'acte sur augmentation caution bancaire garantie financière	555 €
Mainlevée de caution bancaire	GRATUIT
E-caution • Frais de mise en place du contrat • Mise en place d'acte spécifique • Frais d'émission d'acte • Frais de mainlevée d'acte	107 € 36 € GRATUIT GRATUIT

Facturation évènements sur la vie d'un crédit

Réédition de certaines attestations (Certificat de prêt, attestations d'intérêts, tableau d'amortissement...)	34 €
Modifications des conditions de prêt	
• Options contractuelles	GRATUIT
• Avenants "simples"	44 €
• Avenants "complexes"	375 € DANS LA LIMITE DE 5 PRÊTS IMPACTÉS PUIS 720 € AU-DELÀ + FRAIS D'ENREGISTREMENT DE LA NOUVELLE GARANTIE
Frais de réaménagement	1 % DU CRD - 300 € MINI
Frais de désistement (suite à l'édition de l'avenant)	115 €
Frais de prises de garanties	NOUS CONSULTER : VARIABLE SELON LE TYPE DE DOSSIER
Mainlevée totale ou partielle de garantie	
• Sur Gage de véhicule ou Sur titre de placement ou Assurance vie	82 €
• Sur Nantissement de fonds de commerce et/ou gage de meuble corporel sans dépossession	390 €
• Autres Garanties (hypothèques...)	+ FRAIS D'ENREGISTREMENT AU GREFFE 333 €
Absence de document pour prise de garantie	105 €
Information caution (diffusée auprès des personnes qui garantissent vos prêts)	GRATUIT

Incidents sur le prêt

Paieement en retard d'échéance	
• Frais par échéance	39 €
• Pénalités de retard	TAUX DU CRÉDIT CONCERNÉ + 3 POINTS





Épargne et placements financiers

Services

Abonnement au service Offre Bourse Initial

GRATUIT

Abonnement au service Offre Bourse Intégral

- Si moins de 12 ordres par année civile
- À partir de 12 ordres par année civile

96 € / AN
GRATUIT

Opérations de bourse

Commissions de banque hors TTF (Taxe sur Transactions Financières) et taxes étrangères si applicables.

Par internet

Par téléphone

OFFRE BOURSE INITIAL

0 825 000 149 Service 0,15 € / appel
+ prix appel

OFFRE BOURSE INTÉGRAL

09 70 80 89 76 Service 0,15 € / appel
+ prix appel

Bourse sur France

- Si abonné Offre Bourse Initial
- Si abonné Offre Bourse Intégral
 - Ordres de 0 € à 1 000 €
 - Ordres > 1 000 €

0,60 % DU MONTANT DE L'ORDRE
8 € MINI

0,99 € PAR ORDRE

0,12 % DU MONTANT DE L'ORDRE

1,33 % DU MONTANT DE L'ORDRE
15 € MINI
+ FRAIS FIXES À LA LIGNE : 5,04 €

0,99 € PAR ORDRE

0,12 % DU MONTANT DE L'ORDRE
+ FRAIS FIXES SUPPLÉMENTAIRES : 12,45 €

Bourse étrangère

- Si abonné Offre Bourse Initial
- Si abonné Offre Bourse Intégral

0,61 % DU MONTANT DE L'ORDRE
MINI 20 € SUR EUROPE - USA - CANADA
MINI 40 € SUR ASIE - AUTRES

0,55 % DU MONTANT DE L'ORDRE
MINI 20 € SUR EUROPE - USA - CANADA
MINI 40 € SUR ASIE - AUTRES

1,20 % DU MONTANT DE L'ORDRE
MINI 30 € SUR EUROPE - USA - CANADA
MINI 50 € SUR ASIE - AUTRES

Droits de garde

Les droits de garde sont calculés annuellement, par compte, sur la valeur du portefeuille arrêtée au 31/12 et prélevés en février de l'année suivante.

	COMPTE TITRES
Pour : • Les lignes de parts sociales de Caisse Locales • Les compte titres composés uniquement de parts sociales • Les détenteurs du service Offre Bourse Intégral⁽¹⁾ • Les mandats Vendôme	GRATUIT
Commission proportionnelle Si abonné Offre Bourse Initial	0,2916 % HT
Montant minimum par compte titres	25 € HT
Montant maximum par compte titres sur le cumul des frais	416,66 € HT

Commission sur Organismes de Placements Collectifs (OPC)

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Souscription OPC Groupe Crédit Agricole (hors droits d'entrée)	GRATUIT
Rachat OPC Groupe Crédit Agricole (hors droits de sortie)	GRATUIT
Souscription OPC hors groupe Crédit Agricole (hors droits d'entrée)	1 %
Rachat OPC hors groupe Crédit Agricole (hors droits de sortie)	0,30 %

Transferts

Transfert de compte-titres vers une autre banque	150 € + 15 € / LIGNE TRANSFÉRÉE
Transfert de titres étrangers	REFACTORATION DES FRAIS D'INTERMÉDIAIRE EN SUS
Ordre de gré à gré	NOUS CONSULTER
Transactions et conservation de l'or sur compte-titres	NOUS CONSULTER

Épargne salariale

Plan d'Épargne Interentreprise (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCOI)	NOUS CONSULTER
--	----------------

(1) Hors titres non cotés.



Lac Annecy - 74



Principaux frais liés aux opérations internationales

Commission de change	GRATUIT
Frais de port	DE 24,90 € À 43 € SELON PAYS
Frais de message SWIFT	12,60 €
Frais d'acte non abouti	123 €
Frais liés à un compte en devise	
• Frais d'ouverture d'un compte en devise	GRATUIT
• Commission de plus fort découvert	GRATUIT
• Commission de tenue de compte (USD, JPY, GBP, CHF et CAD)	6 € / MOIS
• Commission de mouvement de compte	GRATUIT
• Versement de billets de banque en devise sur un compte dans la même devise	16,10 € DÉCOTE SELON LA DEVISE
Achat (reprise) ou vente (délivrance) de billets de banque	GRATUIT

Évènement sur chèque, effet et remise documentaire

Frais d'impayé ¹	43 €
Frais de prorogation	43 €

Opérations à destination de l'international (importateur)

Virements émis à l'international (SWIFT)²

Commission de transfert	0,2 % MINI 2 € - MAX 40 €
Frais de banque étrangère à charge de l'émetteur (Frais OUR ³)	20 €
Erreur de saisie ou modification d'un virement non SEPA permanent"	13,60 €
Edition bilan SWIFT (Avis d'opération)	10,50 €

Émission d'un chèque à destination d'une banque étrangère

En euro d'un compte en euro	50 €
-----------------------------	------

(1) Le risque d'impayé est lié au traitement des chèques par les banques étrangères. Le montant des frais appliqué par les banques étrangères est variable
(2) Les virements internationaux (via réseau SWIFT) sont payants et concernent les opérations réalisées en euro ou en devise. Tout virement en euro passant par SWIFT est facturé, même vers la zone SEPA, contrairement aux virements SEPA standards qui restent gratuits.
(3) En fonction du choix du client, les frais suivants sont appliqués :
- Frais Share (les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoires dans l'Espace Economique Européen : Les frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.
Les frais de banques intermédiaires seront déduits du montant, donc à charge du bénéficiaire du virement.
- Frais OUR (frais de banques étrangères, tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : l'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.
- Frais BEN (tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement

Opérations à destination de l'international (importateur) suite

Règlement par effet simple import

Commission d'encaissement	0,10 % 43 € MINI ; 195 € MAXI + FRAIS DE PORT
Commission d'acceptation	43 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % 130 € MINI ; 340 € MAXI + FRAIS DE PORT
Commission d'acceptation	43 €

Crédit documentaire import

Forfait (comprenant une ouverture, un amendement, une levée de documents ainsi que les frais de port et SWIFT afférents à ces 3 opérations. Les autres frais et commissions, énoncés ci-dessous, sont facturés à la ligne.)	
• Jusqu'à 50 000 €	274 €
• De 50 001 € à 100 000 €	399 €
• De 100 001 € à 150 000 €	520 €
Commission d'ouverture	
• ≥ 150 001 €	0,25 % DU MONTANT / TRIMESTRE - MINI 410 €
Amendement	115 €
Levée de documents	0,125 % DU MONTANT - MINI 127 €
Avance de trésorerie (UPAS)	NOUS CONSULTER
Commission de paiement différé	
• Différé ≤ 1 mois	1 % DU MONTANT / AN - PAYABLE MENSUELLEMENT - MIN 75 €
• Différé > 1 mois	1 % DU MONTANT / AN - PAYABLE PAR TRIMESTRE INDIVISIBLE - MIN 98 €

Garantie bancaire internationale ou Lettre de crédit stand-by (SBLC) reçue

Frais d'établissement d'un acte (Si acte établi en format papier : 10 € facturés en sus)	
• Texte standard	135 €
• Texte imposé	205 €
Frais de modification	73 €
Frais de mise en jeu	0,125 % 170 € MINI

Opérations en provenance de l'international (exportateur)

Virements reçus de l'international (SWIFT)

Commission de rapatriement	GRATUIT 17 €
• ≤ 1 000€	
• > 1 001€	

Les chèques

Encaissement immédiat d'un chèque en devise ou en euro - Sauf bonne fin (SBF)	29,50 €
Encaissement d'un chèque en devise ou en euro - Crédit après encaissement (CAE) à reception des fonds de la banque étrangère	0,10 % - 29,50 € MINI + FRAIS D'ACHEMINEMENT
Frais d'acheminement (envoi DHL)	43 €

Règlement par effet simple export

Commission d'encaissement	0,10 % 43 € MINI ; 195 € MAXI + FRAIS DE PORT
---------------------------	---

Remise documentaire export

Commission d'encaissement	0,20 % 48 € MINI ; 284 € MAXI + FRAIS DE PORT
---------------------------	---

Crédit documentaire export

Forfait (comprenant une notification, un amendement, une levée de documents ainsi que les frais de port et SWIFT afférents à ces 3 opérations. Les autres frais et commissions, énoncés ci-dessous, sont facturés à la ligne.)	
• Jusqu'à 15 000 €	245 €
• De 15 001 € à 75 000 €	275 €
• De 75 001 € à 150 000 €	415 €
Commission de notification	
• De 150 001 € à 1 500 000 €	0,10 % DU MONTANT - MINI 245 €
• ≥ 1 500 001 €	0,05 % DU MONTANT
Amendement	120 €
Pré-étude des documents	92 €
Levée de documents	0,15 % DU MONTANT - MIN 170 €
Crédit documentaire transférable	0,15 % DU MONTANT - MIN 270 €
Avance de trésorerie (escompte)	NOUS CONSULTER
Confirmation du crédit documentaire	VARIABLE SELON LE PAYS, NOUS CONSULTER
Étude spécifique ⁽¹⁾	93 € / HEURE

(1) Opérations d'ingénierie de crédit documentaire. Exemples non exhaustifs : IRU, transfert, Back-to-back.

Opérations en provenance de l'international (exportateur) suite

Garantie bancaire internationale ou Lettre de crédit stand-by (SBLC) émise

Frais d'établissement d'un acte	
(Si acte établi en format papier : 10 € facturés en sus)	
• Texte standard	135 €
• Texte imposé	205 €
Commission d'engagement par trimestre indivisible	
0,25 % SOIT 1 % L'AN 29€ MINI	
Frais de modification des termes	73 €
Frais de mise en jeu	
0,125 % 220 € MINI	
Aval de traite	64 €
Promesse de garantie	
• Texte standard	135 €
• Texte imposé	205 €

Couverture de change

Terme simple

Achat ou vente à terme	
• Frais de dossier	123 €
• Levée anticipée	22,30 €
Flexigain	
• Commission d'ouverture	79 €
• Commission d'utilisation	22,30 €
Swap de change	
• Frais de dossier	123 €
• Levée anticipée	22,30 €

Option	
Flexiterme, strip de terme, tunnel, accumulateur...	
• Frais de dossier	255 €
• Levée anticipée	22,30 €

Portail Change	
Accès au service (achat ou vente au comptant, à terme et flexigain)	GRATUIT

Financement en devise

Prêt de trésorerie - Avance	
Frais de dossier	22 €
Prorogation	22 €
Pénalités de remboursement anticipé	NOUS CONSULTER

Prêt amortissable	
NOUS CONSULTER	

Placement en devise

Dépôt à terme	
Remboursement anticipé	22 €
Pénalités de remboursement anticipé	SELON CONTRAT



Assurances et prévoyance

Professionnels (commerçants, professions libérales, artisans)	Agriculteurs
• Multirisque Professionnelle • Responsabilité civile des Mandataires sociaux • Santé individuelle et collective • Assurance des accidents de la vie • Protection des revenus • Assurance décès • Contrat homme clé • Protection juridique privée et professionnelle • Responsabilité du dirigeant • Véhicules professionnels • Habitation privée et professionnelle • Véhicule privé • Garantie locative sur vos biens loués • Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments professionnels • Cyber Protection • Protection BTP (Assurance décennale) • Sérénité chantier (Dommage ouvrage)	• Santé • Assurance des accidents de la vie • Protection des revenus • Assurance décès • Contrat homme clé • Protection juridique privée et professionnelle • Responsabilité du dirigeant • Multirisques agricoles (risques de l'exploitation, locaux et risques sanitaires type contamination laitière) • Mortalité des animaux • Véhicules professionnels (remorques, camions, automoteurs) • Habitation privée et agricole • Véhicule privé • Garantie locative sur vos biens loués • Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments agricoles • Cyber Protection • Assurances récoltes

[NOUS CONSULTER](#)



 Barrage de St Guérin - 73



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier pour les successions ouvertes entre le 13 novembre 2025 et le 4 octobre 2026⁽¹⁾

- Succession simple⁽²⁾
ou montant total des avoirs⁽³⁾ < 6 000 € ou client mineur

GRATUIT

- Succession complexe⁽²⁾
et montant total des avoirs⁽³⁾ >= 6 000 €

1 % DU MONTANT TOTAL DES AVOIRS
DANS LA LIMITE DE 850 €

Frais d'ouverture et de traitement de dossier pour les successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026⁽¹⁾

- Mineurs

GRATUIT

- Majeurs
Montant total des soldes des avoirs⁽³⁾ < 10 000 €
Montant total des soldes des avoirs⁽³⁾ >= 10 000 €

GRATUIT
1 % DU MONTANT TOTAL DES AVOIRS
DANS LA LIMITE DE 857 €
(MONTANT FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION)

Frais d'ouverture et de traitement de dossier pour les successions ouvertes jusqu'au 12 novembre 2025⁽¹⁾

- Si actif successoral⁽⁴⁾ < 5 000 €

GRATUIT

- Succession complexe⁽²⁾
et montant total des avoirs⁽²⁾ >= 6 000 €

1 % DE L'ACTIF SUCCESSORIAL AVEC
80 € MINI ; 620 € MAXI

- Frais de gestion annuels (si dossier ouvert depuis plus de 12 mois)

85 €/AN⁽⁵⁾

- (1) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte d'investissement Forêt et Assurance (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.
- (2) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants,
 - en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
 - en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
 - en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
 - en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).
- (3) Le montant des avoirs (hors assurance vie) pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et des comptes joints ainsi que des comptes ouverts au nom du défunt et utilisés pour un usage professionnel, et ce à la date du décès.
- (4) Le montant des avoirs (hors assurance-vie) pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100% des avoirs des comptes individuels et à 50% des avoirs des comptes joints, à la date du décès.
- (5) Frais plafonnés à 30 € pour les comptes inactifs.



A Annecy, un pôle dédié vous accompagne pour le traitement et le suivi d'un dossier de succession. Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Tél : 04 50 64 70 64
(coût d'un appel local)



Spécial associations (loi 1901)

Offres groupées de services pour les associations

Offre Essentielle	VOIR PAGE 6
Offre Confort	VOIR PAGE 6



Dates de valeur

Dépôt d'espèces	JOUR DE L'ENCAISSEMENT
Remise de chèque	JOUR DE L'ENCAISSEMENT + 1 JOUR OUVRÉ BDF
Remise à l'encaissement d'effet de commerce	
• Si remis 10 jours calendaires avant échéance	DATE D'ÉCHÉANCE + 1
• Sinon	DATE DE REMISE + 11
Virement reçu	DATE DE RÈGLEMENT INTERBANCAIRE
Remise d'avis de prélèvement	JOUR DE LA DATE D'ÉCHÉANCE
Retrait d'espèces	JOUR DE L'OPÉRATION
Règlement par chèque	JOUR DE L'ENCAISSEMENT DU CHÈQUE PAR LE BÉNÉFICIAIRE
Règlement par effet de commerce	DATE D'ÉCHÉANCE DE L'EFFET
Virement émis	JOUR DE L'OPÉRATION



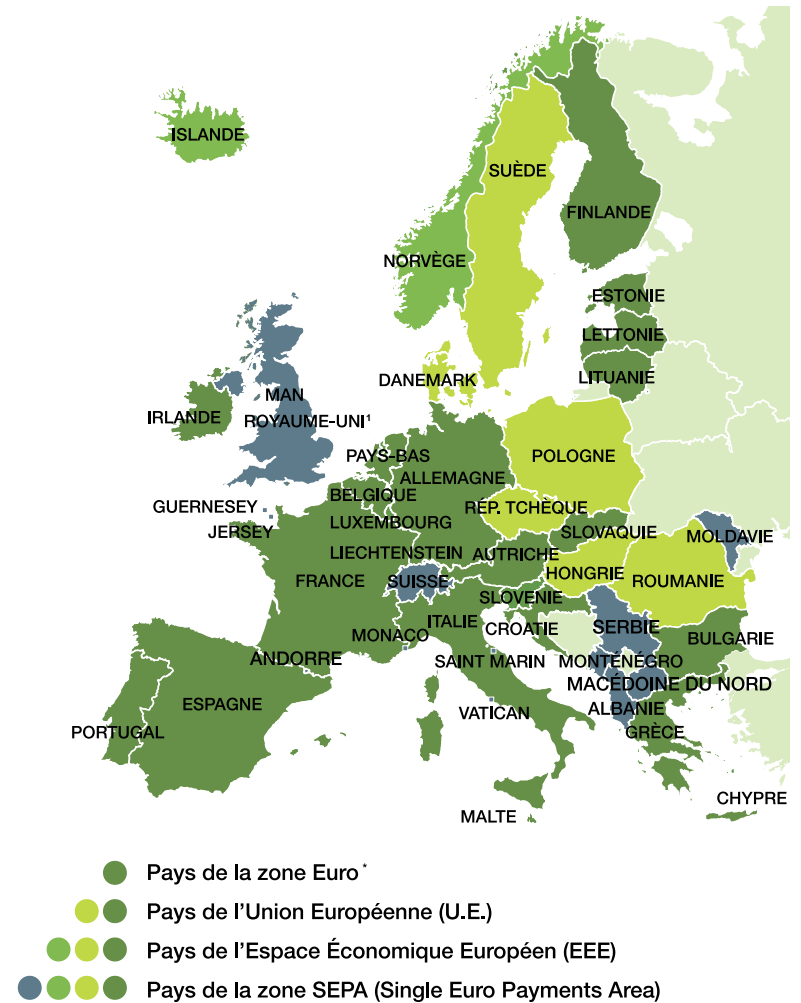
FRAIS LIÉS AU COMPTE

(commissions de tenue de compte,
de mouvement de compte et du plus fort
découvert)

GRATUIT



Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019, le Monténégro et l'Albanie le 21/11/2024, la Macédoine du Nord et la Moldavie le 06/03/2025 et la Serbie le 22/05/2025

Cette liste est susceptible d'évoluer.



Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition pour répondre à vos attentes. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour recueillir et traiter vos réclamations.

Le service client. Après avoir consulté l'équipe de votre agence et en cas de désaccord avec la réponse apportée, le Service Client est à votre écoute.

- Par courriel : ecoute.clients@ca-des-savoie.fr,
- Par courrier : Crédit Agricole des Savoie - Service Client, 1220 Avenue Costa de Beauregard - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
- Par téléphone : 04 79 44 61 61 (coût d'un appel local).
- En remplissant le formulaire dédié : <https://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/form-demande-reclamation.html>
- Par messagerie sécurisée depuis votre espace client Crédit Agricole En Ligne.

Nous nous engageons à vous apporter une réponse écrite dans un délai **maximum de 15 jours** (ou 30 jours si la réclamation porte sur un contrat d'assurance), **sauf situations exceptionnelles où la réponse définitive vous sera apportée dans les meilleurs délais sans excéder 2 mois à compter de la date d'envoi de votre demande.**

Cas particuliers

- Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation.
Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.
- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée.

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé : Pacifica Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Pour un contrat de Prévoyance, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs : Crédit agricole assurances - service réclamation - TSA 82222 59652 Villeneuve d'ASCQ cedex
--	---	--

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, téléphone mobile etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Plus d'informations



Votre conseiller
reste à votre disposition



Tarifs à compter du 01/01/2027. Les conditions indiquées dans ce document sont exprimées en euros et hors taxes. Pour les opérations soumises à TVA, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7401 2021 000 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Identifiant unique CITEO : FR234308_03JFQJ

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 4, place de Budapest, 75436 PARIS (voir le site www.banque-france.fr).
Contrôlée par Crédit Agricole SA : 12 place des États-Unis, 92127 MONTROUGE Cedex.
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02.

Document informatif à vocation non publicitaire.

Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. 07/2026.

